



Comment declarer les revenue d'une société étranger en france

Par **kenoedy**, le **12/08/2010** à **14:04**

Bonjour,

Je suis un résidant français, auto entrepreneur en France et je viens de créer ma société offshore (une société non résidente à l'étranger) au (Seychelles).

Je souhaite savoir comment je dois faire pour déclarer les revenus gagnés par ma société offshore en France ? Je détiens le statut directeur de la société et j'exerce l'activité de ma société depuis la France.

P.S : Pour information seulement 25% de mes clients sont des sociétés intermédiaires Françaises, le reste sont bien sûr des sociétés étrangères européenne.

Bien Cordialement
Maxime